Discours du sous-secrétaire Mantovano à la conférence ministérielle "Les droits de l'homme au cœur des politiques en matière de drogues et de toxicomanie".

Vous trouverez ci-dessous le texte du discours prononcé par Alfredo Mantovano, Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil des ministres, lors de la 18e conférence ministérielle du Groupe de coopération internationale en matière de drogues et de toxicomanie (Groupe Pompidou) intitulée "Les droits de l'homme au centre des politiques en matière de drogues et de toxicomanie" à Lisbonne, au Portugal.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, je tiens à remercier la Présidence portugaise, qui accueille la Conférence ministérielle dans cette magnifique ville, ainsi que le Secrétariat du Groupe Pompidou, qui a contribué avec beaucoup d'efforts à l'organisation de cet événement. Je remercie toutes les délégations présentes, pour la confiance témoignée à l'Italie.

1. Notre nation fait partie de celles auxquelles s'est adressé le président français de l'époque, Georges Pompidou, en 1971, lorsque, par son initiative, il a marqué le début de l'histoire du Groupe qui allait porter son nom. Depuis lors, le Groupe a grandi et s'est développé et a fêté l'an dernier un demi-siècle d'activité : compte tenu de son histoire, nous espérons être les dignes continuateurs du travail des présidences qui nous ont précédés. Le Portugais a dirigé le Groupe à un moment historique unique, avec la crise de Covid, et a pourtant réussi à maintenir l'unité des États membres et à laisser à ses successeurs un nombre accru de membres et un nouveau statut. Nous comptons sur la contribution non seulement de la délégation portugaise, mais aussi des délégations norvégienne et française, ainsi que de la délégation suisse, que nous félicitons pour son élection à la vice-présidence.

Nous avons l'intention d'approfondir la relation déjà existante avec chacune des délégations des pays membres, des Observatoires et des pays qui

participent néanmoins aux activités du Groupe, afin de bien connaître la réalité de chaque État, d'accroître l'échange et le partage d'expériences, de modèles et de bonnes pratiques, et d'impliquer d'autres organisations internationales, dans un esprit de collaboration.

Avec votre accord et le consentement du Secrétariat, nous serons heureux de vous accueillir en Italie pour des événements et des réunions dans les directions indiquées ci-dessus. Les sujets auxquels nous devons nous intéresser sont nombreux : le nouveau statut nous permet d'aborder les questions liées à la dépendance non seulement aux drogues, mais aussi à l'alcool ou aux jeux d'argent.

2. La nécessaire complexité du problème de la dépendance fait des activités de prévention une priorité, à laquelle s'ajoute une information de plus en plus adéquate, en premier lieu auprès des très jeunes, accompagnée d'une attention au traitement et à la récupération des toxicomanes.

Les politiques de prévention doivent s'adresser tout particulièrement aux adolescents et ne peuvent tolérer les incertitudes en matière de communication : dans la plupart des pays européens, des résultats importants ont été obtenus en termes de réduction de la consommation de tabac, grâce à des sanctions ciblées et à des campagnes d'information à grande échelle ; si des résultats similaires n'ont pas été obtenus pour la consommation de drogues, c'est aussi parce que des messages trompeurs sur la prétendue innocuité ou légèreté de certaines substances sont diffusés avec trop d'insistance.

Certains arrêtés qualifient par exemple le GHB, l'acide γ-hydroxybutyrique, de " doux " : administré de manière contrôlée et à des doses définies, il peut avoir des effets positifs chez les patients souffrant de troubles du sommeil et peut aider au traitement de l'alcoolisme. Le problème est son utilisation non pas sous prescription, mais de façon arbitraire, en dehors de toute ordonnance et de toute vérification professionnelle, après achat sur le web ou dans la rue : c'est la raison, hélas tragique, de l'appellation supposée par les médias de " drogue du viol ".

3. Nous sommes bien conscients que si la toxicomanie est une urgence, peu de gens en parlent. La drogue fait des victimes, mais - sauf dans l'immédiateté de chaque tragédie individuelle - elle est ignorée comme en étant la cause. Il ne s'agit pas d'une calamité naturelle : il est voulu, soutenu financièrement et fait l'objet d'une propagande, et en outre favorisé par des lois qui ne sont pas toujours rationnelles. Dans les pays où la légalisation est devenue une loi, l'urgence a une consistance dramatique : "Les drogues légales, explique Pino Arlacchi, ancien directeur de 1997 à 2002 de l'UNDCCP (United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention), ont généré aux Etats-Unis une audience de 10 millions d'usagers, et un nombre de décès par overdose qui a atteint le mois dernier 100 000 par an (en Europe 7 000). La liberté de se droguer est ainsi devenue la première cause de décès (pré-Covid) des citoyens américains de moins de 50 ans".

Nous sommes appelés à répondre à cette urgence par des campagnes de prévention, en premier lieu dans les écoles. Dans le dialogue avec les médias, nous devrions convenir de la nocivité de la promotion, dans les talk-shows ou les fictions, de substances trop légèrement définies comme "douces". Et nous sommes appelés à le faire en dépassant de nombreux clichés, en premier lieu celui selon lequel il y a des médicaments qui ne font pas de mal : nous savons pourtant très bien, pour donner un exemple, que le " joint " en circulation aujourd'hui, auquel beaucoup donnent soit un effet antidouleur, soit en tout cas un goût innocent de transgression juvénile, a souvent des effets négatifs, qui peuvent devenir irréversibles chez les adolescents, lorsqu'il a des pourcentages élevés de principe actif. L'ingrédient actif du cannabis, le THC, se retrouve dans la plante non traitée dans un pourcentage maximal de 2,5 %. En Italie - mais j'imagine que c'est aussi le cas dans d'autres pays - alors que dans les saisies de cette substance effectuées par la police il y a trente ans, le THC avait un pourcentage moyen compris entre 1 et 2 %, dans les saisies effectuées en 2020 il a atteint une moyenne de 25 % pour le haschisch, avec des pointes de 78 %, et de 10 % pour la marijuana, avec des pointes de 39 % : ceci est rendu possible grâce à la culture intensive et aux manipulations phyto-productives qui concentrent le principe actif et modifient les caractéristiques de la plante.

Il est vraiment difficile de qualifier de "léger" un dérivé du cannabis contenant 25 % de principe actif, et encore moins 39 % ou 78 %.

4. Il y a plus de médicaments en circulation aujourd'hui qu'il y a quelques années. La plupart des toxicomanes des différents types de drogues conduisent un véhicule, mais peu se demandent pourquoi les accidents de la route aux causes inexplicables sont en augmentation : un jeune de 20 ans écrase sa mobylette contre un arbre sans que la route soit cahoteuse ou qu'il y ait un orage ; un autre écrase sa voiture en allant tout droit là où il y avait un virage, là encore sans qu'il y ait un obstacle pour le faire. Peu de gens se demandent pourquoi les bagarres, les vols à main armée ou même les vols qui dégénèrent en meurtres sont en augmentation : si l'intention initiale était de tuer, l'auteur le ferait immédiatement, mais au lieu de cela, une dispute ou une intimidation s'engage, puis rien ne s'arrête. Les freins qui ne sont pas serrés sur la moto ou la voiture ne fonctionnent même pas pour donner un coup de poing, ou pointer un pistolet sans appuyer sur la gâchette.

Dans la multiplication de ces épisodes, il y a certes des composantes de la violence, mais il y a un fil conducteur : la distribution généralisée des drogues, leur vente souvent sans entrave au grand jour, leur passage de main en main dans les salles de classe et les toilettes des écoles et des lieux de rencontre des jeunes.

5. Une approche fondée sur les droits de l'homme, non stigmatisante et non discriminatoire à l'égard de la personne toxicomane est une priorité : si nous voulons construire des communautés accueillantes et sûres, l'accès aux services de soins et de traitement ne doit être refusé à personne. Le droit à la santé doit être garanti à tous. Toute politique dans ce domaine doit être fondée sur des preuves scientifiques accréditées par des sources institutionnelles, car elles seules peuvent garantir son efficacité.

La pandémie que nous avons traversée nous a rappelé la valeur de la science et la façon dont l'innovation technologique peut être un allié précieux dans tous les domaines, y compris celui des drogues et des toxicomanies. Parmi les aspects essentiels du travail du Groupe Pompidou, nous ne pouvons

oublier l'activité fondamentale de coordination et d'échange d'informations et de bonnes pratiques. L'un des objectifs les plus importants de ce réseau est de créer des liens et des connexions et d'assurer le plus haut niveau de partage : plus le nombre d'États et d'organisations internationales impliqués est élevé, plus ces actions ont de valeur et d'efficacité. Nous exprimons donc notre reconnaissance pour les efforts déployés à cet égard par les présidences précédentes et le Secrétariat : 41 États, sans compter les autres États qui ne sont pas membres du Groupe Pompidou mais qui participent néanmoins aux activités régionales, représentent une réussite incroyable. Nous envisageons donc avec optimisme les perspectives d'expansion du groupe et espérons qu'au cours de notre mandat, nous pourrons voir d'autres États rejoindre cette communauté, notamment de nouveaux entrants et des reconnexions de ceux qui étaient déjà membres.

6. Je conclus en disant que l'appel aux droits nous oblige à nous préoccuper, avant même les milligrammes en plus ou en moins de chacune des substances énumérées dans les différents tableaux des états individuels, de quelque chose de plus important : à savoir, le sens à donner à des termes comme liberté et responsabilité. Pour ceux qui entendent réécrire les lois sur les drogues en les rapprochant des expériences de légalisation, la liberté a la déclinaison post-1968 de faire ce que l'on veut, y compris se tuer, ou en tout cas se mettre en condition de ne plus être soi-même.

Ceux qui s'opposent à cette dérive sont au contraire convaincus que la liberté consiste à toujours se respecter soi-même et sa dignité et à donner un sens à sa vie. Si nous parlons de droits, c'est le terrain de la confrontation et de l'affrontement.

Des objectifs importants ont déjà été atteints, d'énormes progrès ont été réalisés au fil des ans pour répondre aux problèmes posés par les drogues et la toxicomanie, mais nous sommes continuellement confrontés à de nouveaux défis : ensemble, unis, nous serons toujours en mesure de trouver de nouvelles réponses.